

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne ..	20 c.
Réclames, — ..	30
Faits divers, — ..	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
6 Septembre 1876.

Chronique générale.

Les Turcs ont tourné Alexinat et se pro-
posent de tourner également Deligrad, pour
pénétrer jusqu'au cœur de la Serbie.

Les informations d'aujourd'hui, plus pré-
cises que celles d'hier, nous montrent la
situation sous un aspect encore plus grave
pour les Serbes.

Les Turcs, qui paraissent ne vouloir
rien entreprendre de sérieux contre Alexi-
nat, auraient fait un mouvement qui sem-
blait indiquer l'intention de tourner cette
place pour se diriger sur Krujevat et pren-
dre ensuite la route de Paratchin à Bel-
grade.

Tcherniaïeff prit ce mouvement au sérieux
et se porta vers l'ennemi avec la masse
principale de son armée afin de lui barrer le
passage ; mais il trouva les Turcs établis
dans d'excellentes positions, à une quin-
zaine de kilomètres d'Alexinat ; la lutte
s'engagea, et, en même temps, un autre
corps de l'armée turque arrivait devant
Alexinat, attaquait la redoute de Zitowatz
et s'en empara après un combat opiniâtre.

Une lutte encore plus acharnée s'engagea
devant les hauteurs qui dominent Alexinat
du côté du sud-est, et les Turcs finirent par
s'en rendre maîtres à l'entrée de la nuit.

Cette bataille a été, et de beaucoup, la
plus importante de la campagne et en même
temps la plus meurtrière. On représente les
pertes de l'armée serbe comme très-consi-
dérables, et leur déroute, nous le répétons,
a été complète, d'après toutes les dépêches.

Telle a été la journée du vendredi 4^{er} sep-
tembre. Alexinat ne paraît pas pouvoir
maintenant échapper aux Turcs. Des dé-
pêches assurent même que cette place a été
évacuée le samedi et que Tcherniaïeff s'est

porté sur Deligrad avec toute son armée
dont une partie s'était débandée et suivait
tumultueusement la même route.

Les prochaines dépêches nous fixeront
sur ces points encore obscurs.

Quoique peu sympathique aux Turcs, le
Times se félicite de la déroute des Serbes,
parce qu'elle doit amener, suivant lui, le
rétablissement de la paix. La feuille anglaise
ne pense pas, en effet, que Tcherniaïeff
puisse se relever de son échec.

Cette opinion ne manque pas de vraisem-
blance ; mais le nœud de la situation est-il
sur le théâtre actuel de la guerre ? Beaucoup
le voient à Saint-Petersbourg et tournent de
ce côté des regards inquiets. Il est certain,
du moins, que la Russie est battue avec les
Serbes, et que la Porte doit se montrer
extrêmement modérée dans ses demandes,
si elle ne veut pas mettre la Russie dans
l'impossibilité de les accepter.

Une interpellation à l'horizon : il s'agit de
l'ordre donné à l'officier chargé de conduire
le détachement d'honneur aux obsèques de
Félicien David. On sait que cet officier s'est
retiré en apprenant que le corps du défunt
n'entrerait pas à l'église. Du reste, la presse
parisienne a déjà commencé la bataille à ce
sujet sur le dos des hommes officiels du Con-
servatoire et de l'Institut, qui n'ont point
prononcé de discours, comme c'était, disent
ces journaux, leur devoir.

Des discours plus ou moins mauvais,
débités hors de propos, — voilà le bilan
des progrès accomplis depuis sept mois !
On peut dire avec justice de la plupart des
discoureurs qu'ils font plus de bruit que de
besogne.

Le maréchal vient de donner une très-
belle leçon de convenance aux radicaux lyon-
nais. Il doit passer à Lyon la journée du
samedi 9 septembre et il a fait connaître sa
volonté de payer lui-même les frais de son
séjour et du dîner qu'il offrira aux autorités

lyonnaises. Il sera chez lui et fera les invita-
tions comme il lui plaira.

M. le maréchal de Mac-Mahon ne doit
séjourner que 24 heures à Lyon ; il repartira
le 10, à 4 heures du matin, pour se rendre
à Poligny (Jura), où il arrivera à 8 heures
du soir ; le lendemain, il assistera aux ma-
nœuvres du 7^e corps d'armée, placé sous les
ordres de M. le duc d'Aumale.

Si nous en croyons le *Bien public*, les
premiers renseignements réclamés par M.
l'amiral Fourichon au gouverneur de la
Nouvelle-Calédonie sont arrivés au minis-
tère de la marine.

Il résulte de ces renseignements que, sur
les quatre mille déportés à la Nouvelle-Ca-
lédonie, plus de huit cents condamnés à la
déportation simple ou à la déportation dans
une enceinte fortifiée, qui se sont fait re-
marquer par leur bonne conduite, pour-
raient être graciés ou recevoir une réduction
de peine.

M. le ministre de la marine transmettra
très-prochainement ces renseignements à son
collègue de la justice, afin que la commission
des grâces puisse statuer sur les dossiers si-
gnalés.

Depuis le 28 mai, date de la première
réunion de cette commission, douze cents
dossiers ont été examinés par elle. Elle a
tenu en tout vingt-deux séances. Depuis le
16 août elle ne s'est pas réunie, l'examen de
tous les dossiers des condamnés détenus en
France étant terminé.

La souscription recueillie dans le dépar-
tement de la Haute-Garonne pour élever une
statue au maréchal Niel sur l'une des places
publiques de Muret, sa ville natale, a pro-
duit un résultat qui a de beaucoup dépassé
l'espoir des auteurs de cette souscription na-
tionale. L'érection de cette statue aura lieu
prochainement.

Une école laïque dans un quartier rouge.

Le *Gaulois* rend compte de l'inauguration
qui a eu lieu, il y a trois jours, à Belleville,
d'une école professionnelle de jeunes filles :

« M. Allain-Targé, député du 19^e arrondis-
sement, a prononcé une allocution dans la-
quelle il exalte, comme M. Tolain l'a fait rue
de Lévis, comme M. Lockroy l'avait fait il y
a quinze jours à la distribution des prix de
l'école de la rue de Bruxelles, les bienfaits
de l'enseignement professionnel laïque aux
jeunes filles.

« Du discours, nous ne parlerons pas. Ce
dont nous parlerons, c'est de la fête au mi-
lieu de laquelle il a été prononcé, fête qui a
présenté presque continuellement un aspect
comique. M. Lagrenay a dit, fort bien du
reste, une chansonnette plus que légère, les
Fraises, et *Une Histoire épouvantable*, de Roger
de Beaulieu. Puis MM. Paul Legrand, Che-
nat, John Albert et Léonce ont exécuté une
pantomime intitulée *L'Automate de Vaucanson*,
mêlée de danses par M^{lle} Léonie et M. Che-
nat.

« Cette pantomime s'est terminée par une
petite danse qui a beaucoup de rapports
avec le cancan. Pour être exact, il faut ajou-
ter que M^{lle} Léonie était vêtue comme le sont
les danseuses ordinairement au théâtre.

« Quand on a vu cette manière d'inau-
gurer une école de jeunes filles, on se de-
mande quel cours de morale M^{lle} Vincent
pourra bien enseigner à ces jeunes filles.
Ces chansonnettes, ces danses, ces poses
lascives, qui seraient tout au plus tolérées
dans un bal public de bas étage, ont duré
plus d'une heure. Ces pasquinades auraient
été capables de nous dégouter de l'enseigne-
ment laïque, en admettant que nous eus-
sions eu quelque goût pour lui.

« Un petit incident a égayé la séance.
M^{lle} Marie Laurent avait été conviée à cette
petite fête de famille et devait dire un poème
de Victor Hugo ; elle s'est fait excuser par
lettre ; la lecture de cette lettre a été saluée
par de nombreuses marques d'improbation

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES RIVAUX.

(Suite et fin.)

Tout ce que Laudrillé avait annoncé se vérifiait.
Le bonhomme Rigaud prit la lettre en jetant à
Taurin un regard en dessous.

Un autre lui eût laissé voir son mépris, mais le
père Pacifique n'était point homme à hasarder une
explication qui eût pu amener un débat.

Il ouvrit la missive et se mit à la lire lentement ;
mais au lieu de songer à son contenu, il réfléchis-
sait au moyen de se débarrasser sans éclat du fil-
leul de l'huissier.

Les phrases de la lettre qu'il lisait à demi-voix
passaient sur son esprit sans y pénétrer ; enfin,
arrivé au bout, il s'arrêta, forcément, toussa deux
ou trois fois, et adressa à Taurin une demi-dou-
zaine de questions indifférentes, afin de gagner du
temps.

Mais le jeune homme était trop pressé de se
débarrasser de son rival pour se prêter aux digres-
sions du meunier.

Il le ramena brusquement à ce que renfermait
la lettre, en l'avertissant qu'un malentendu de son
parrain amènerait probablement au moulin un se-
cond prétendant.

Rigaud se garda de dire qu'il l'avait vu.

— Peut-être bien que vous le connaissez, reprit
Taurin ; c'est ce grippe-sous de Laudrillé... un
vieux grêlé qui pourrait être le père de votre fille...
Prenez bien garde à lui, père Pacifique, il y a toute
une légion de diables dans ses souliers.

Rigaud regarda le jeune homme d'un air étonné.

— Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de
ses procès, reprit Taurin ; il a plaidé contre ses
oncles, contre ses frères ; il plaiderait contre tous
les saints du paradis, s'il espérait y gagner quelque
chose. Laissez-le seulement mettre un pied dans
le moulin, et avant un an il en sera seul maître.

— Lui ! s'écria Rigaud effrayé.

— Sans compter qu'il vous trompera sur son
avoir, reprit Taurin ; presque tous ses fonds ont
été prêtés sur hypothèque, et avant trois ans ce
sera un homme ruiné.

Le meunier devint pensif.

— Je ne vous parle pas de votre fille, continua
Jean ; autant vaudrait marier une fauyette à un
hibou ! mais vous ne voudriez pas avoir un gendre
qui se croiserait les bras six mois sur douze et vous
laisserait le travail du moulin.

Cette dénonciation, bien que faite d'un accent qui

en prouvait la passion, avait trop de vraisemblance
pour ne point frapper le père Pacifique.

Ce que lui-même savait de Laudrillé semblait
d'ailleurs l'appuyer.

Il commença à se gratter l'oreille, singulière-
ment perplexe au milieu de ces accusations, venant
des deux côtés.

Grâce à elles, Laudrillé et Taurin lui étaient de-
venus également suspects.

Il croyait chacun d'eux dans le mal qu'il disait
de son adversaire, et s'en défiait pour le bien qu'il
ajoutait de lui-même.

Les deux rivaux n'avaient réussi qu'à se perdre
réciproquement dans son esprit.

Cependant, lorsque Taurin, chassé par la nuit,
demanda la permission de revenir le lendemain
pour reparler sérieusement de l'affaire qui l'ame-
nait, le père Pacifique n'osa refuser, et répondit
qu'il l'attendrait.

Mais, le jeune homme parti, il demeura quelque
temps immobile à la même place, tout contrarié
et tout rêveur.

L'espèce de lutte qui allait s'engager entre les
deux prétendants effrayait son humeur paisible ;
il eût voulu pouvoir se débarrasser de tous deux
sans bruit ; car tous deux lui déplaisaient éga-
lement ; par malheur, le moyen lui échappait ;
il avait beau combiner le faux-fuyant, chercher
des prétextes, appeler à son secours les atermoiè-

ments, la nécessité d'en venir à une explication
lui apparaissait toujours inévitable.

Après avoir murmuré plusieurs exclamations
de chagrin et de dépit, entrecoupées de gros sou-
pirs, il fallut donc se résoudre à braver les débats
du lendemain.

Le père Pacifique, tout troublé de cette cruelle
nécessité, se mit à faire l'inspection du moulin
qu'il avait quitté depuis la veille.

Claude avait été si diligent, que la besogne la
plus pressée était faite, et que tout se trouvait à sa
place.

On eût dit que l'œil du maître n'avait cessé de
surveiller, et Rigaud ne trouva matière à aucune
réprimande.

Il passa du moulin à la maison d'habitation,
où Yvonne n'avait pas moins bien employé son
temps.

Les meubles cirés à neuf brillaient de propreté,
le vaisselier avait été orné de branches de thym,
et le couvert était mis près de la fenêtre qui laissait
pénétrer la fraîcheur du soir.

La jeune fille, occupée à préparer le souper
devant un feu qui flambait joyeusement, chantait
comme un oiseau des bois.

Le bonhomme sentit son cœur plus léger au mi-
lieu de cette atmosphère d'ordre, de travail et de
paix.

Il rendit gaiement son bonjour à Claude, baisa

note dominante de son caractère, c'est la haine des Grecs. Tel est à grands traits, et sans parti pris d'aucune sorte, le portrait du successeur de Mourad V.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le ministre de la guerre a donné l'ordre de diriger sans retard des poursuites contre les réservistes insoumis qui n'ont pas répondu à l'appel. L'ordre de route va leur être notifié et ils vont être activement recherchés par la gendarmerie.

RÉSERVE ET ARMÉE TERRITORIALE.

Une nouvelle cession d'examen pour les candidats aux grades de sous-lieutenants de réserve, officiers de l'armée territoriale, et aux emplois dans les services administratifs de l'intendance militaire et des hôpitaux, commencera le 15 octobre prochain pour le 9^e corps d'armée, devant les commissions de Châteauroux, de Tours, de Poitiers et d'Angers.

Les candidats aux grades et emplois indiqués ci-dessus devront adresser leur demande avant le 1^{er} octobre aux généraux commandant les subdivisions sur le territoire desquelles ils sont domiciliés.

Elles seront accompagnées : 1^o de l'acte de naissance ; 2^o de l'extrait du casier judiciaire ; 3^o d'un relevé des états de service, s'il y a lieu.

Les épreuves continueront à être déterminées par les programmes actuels, mais ceux-ci seront adaptés aux théories nouvelles.

Nous sommes autorisé à annoncer que le nombre des maîtresses adjointes à l'école communale Saint-André reste le même que les années précédentes. Les parents peuvent donc être assurés que leurs enfants recevront dans cet établissement un enseignement aussi complet et des soins aussi vigilants que par le passé.

Les fournitures ordinaires de classe seront gratuitement offertes à tous les enfants. Les mêmes conditions sont faites aux enfants qui fréquentent l'école des Frères.

Pour nous, qui connaissons la générosité de nos concitoyens, nous tenons pour certain qu'un grand nombre de familles ne songeront même pas à user de cette offre généreuse.

Samedi dernier, la nommée Madeleine Edelin, veuve Champiau, âgée de 85 ans, demeurant au lieu dit les Mûriers, commune de Villebernier, a mis fin à ses jours en se jetant dans son puits.

C'est au milieu de la nuit qu'elle a exécuté ce projet.

La veuve Champiau n'avait plus toute sa raison, elle était dans la misère, et à plusieurs reprises elle avait manifesté l'intention de se détruire.

Dimanche, vers 7 heures du soir, le feu a détruit un pailler appartenant au sieur Jacques Callerie, cultivateur à Montfort.

La perte s'élève à 150 fr. environ, non couverte par une assurance.

Grâce à l'activité des habitants, 150 fagots de bois, à peu de distance du foyer de l'incendie, ont été sauvés.

On ignore la cause de ce sinistre. Le pailler étant sur le bord du chemin, peut-être pourrait-il être attribué à l'imprudence d'un fumeur.

Tours. — On a adressé les lignes suivantes au *Figaro* :

« Tours, 4 septembre.
« Les ouvriers occupés à la construction des casernes ont planté des drapeaux sur les bâtiments, et célèbrent par un grand banquet l'anniversaire du 4 septembre 1870. »

Nous savions qu'en effet, lundi matin, des drapeaux avaient été plantés sur les nouvelles casernes, dit l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* ; mais nous n'avions attaché aucune importance à ce fait. Il en est pour qui cet anniversaire est glorieux ; pour nous, nous nous rappelons qu'à cette date huit cent mille Allemands marchaient sur la capitale de la France.

LE DRAME DE PARIGNÉ-LE-POLIN

(Sarthe).

On écrit, le 2 août, à la *Sarthe* :

Deux ouvriers puisatiers creusaient un puits au bas du Bruon, à 30 mètres environ sur la route nationale de Paris à Nantes. Les travaux duraient depuis quelques jours déjà, et malgré la nature sablonneuse du terrain ils étaient arrivés à une profondeur de huit mètres environ.

Jeudi soir, vers cinq heures, un premier éboulement se produisit. L'un des ouvriers, un nommé Simon, se trouvait en ce moment au fond du puits, — son camarade était en haut, sur le bord. Simon fut enseveli jusqu'à la ceinture, le propriétaire, qui arrivait, lui jeta une corde que Simon s'enroula autour du corps. On commença à le retirer, mais le sable glissait de tous côtés, et le malheureux ouvrier lui-même cria de suspendre l'opération jusqu'à l'arrivée de nouveaux secours. A peine venait-il de prononcer ces derniers mots que le sable s'écroulait en ensevelissant entièrement.

Les deux sauveteurs coururent à Parigné-le-Pôlin et à Cérans-Foulletourte, et en quelques instants trois ou quatre cents personnes furent réunies sur les lieux de l'accident.

Une tranchée fut immédiatement commencée, et tout le monde se mit au travail avec la plus grande ardeur. Le travail dura de longues heures. Vers une heure du matin, cependant, on approchait de l'endroit où Simon était enseveli, et tout faisait prévoir que tant d'efforts ne resteraient pas inutiles.

La Providence en avait décidé autrement. Un troisième éboulement survint et atteignit cette fois quatre des travailleurs, ceux qui s'étaient le plus exposés pour sauver la

— Parbleu ! c'est le fils de ta mère, cria le meunier en éclatant de rire.

Claude poussa un cri, et Yvonne détourna la tête, toute rouge de saisissement et de plaisir.

Le père Pacifique, qui avait pris son parti, confirma de nouveau sa résolution, et se plut à recevoir les remerciements passionnés de Claude et les joyeuses caresses d'Yvonne, qui voyait ses espérances arrivées à bon port.

Il fut convenu qu'on se débarrasserait le lendemain des prétendants avec force politesse, en leur apprenant qu'ils arrivaient trop tard ; ce qui fut fait comme il avait été dit.

Laudrillé et Taurin sortirent ensemble du moulin la tête basse et le cœur triste ; ils avaient enfin compris qu'en cherchant à se nuire, ils avaient assuré le succès d'un troisième rival.

Au moment où ils allaient se séparer, tous deux relevèrent les yeux en même temps et se regardèrent.

— Ma foi ! nous avons eu ce que nous méritons, s'écria Taurin avec une sorte de grossière franchise ; que ceci nous serve de leçon, compère ; il ne faut jamais oublier le proverbe qui dit que quand deux larrons se battent pour savoir qui aura la proie, il en arrive souvent un troisième qui l'emporte.

(Magasin pittoresque, tome XIV.)

première victime. C'étaient MM. Touchard, père, maçon à Foulletourte, Victor Robet, fils, de Parigné, Pierre Nais et François Batteau, journaliers à Foulletourte.

M. Touchard avait complètement disparu dans le sable, M. Robet en avait jusqu'aux épaules et les deux autres jusqu'à la ceinture. Il fallut organiser un nouveau sauvetage, et cette fois au milieu des plus grandes difficultés. Les étais et travées, installés la première fois, s'étaient écroulés, et il fallut les rétablir au milieu de la nuit, à la lueur incertaine des torches.

Cependant personne ne perdit courage, et le travail reprit.

Malheureusement la fatalité s'en mêlait. A peine venait-on de reconnaître l'endroit où se trouvaient les victimes que le sable fléchissait de nouveau et enveloppait deux autres travailleurs : MM. Louis Gaulupeau, journalier à Foulletourte, et André Cullérier, sabotier dans la même commune. Il y eut un moment de stupeur indescriptible. Personne cependant ne quitta la place et le travail reprit sur toute la ligne. Cette fois, on en avait fini avec les éboulements.

MM. Robet, Nais et Batteau furent d'abord retirés. Ils n'avaient aucune blessure. MM. Gaulupeau et Cullérier étaient sans connaissance lorsqu'on parvint à les dégager ; tous deux étaient assez gravement contusionnés.

Touchard restait donc seul avec Simon, sous un masse de sable de 3 mètres environ. Comme il n'y avait plus malheureusement aucun espoir de les retirer vivants, on crut prudent de suspendre les travaux jusqu'au jour, afin d'éviter de nouveaux malheurs.

Les travaux ont donc repris le vendredi matin vers huit heures, et cette fois, sous la direction de MM. les ingénieurs Thoré, Ricourt et de Tavernier, qui avaient été prévenus dans la nuit. Une nouvelle tranchée fut entamée pour parvenir à l'endroit où les deux premières victimes avaient été ensevelies. Les travaux, bien dirigés, n'ont donné lieu à aucun nouvel accident. Ils ont duré toute la journée, et c'est à cinq heures du soir seulement qu'on est parvenu à dégager le corps du sieur Touchard.

Samedi, à sept heures, M. le préfet de la Sarthe est arrivé sur les lieux de l'accident, où les fouilles continuent activement. — A l'heure où je vous écris, on n'a pas encore retrouvé le corps de Simon.

Les ingénieurs, en présence de M. le préfet, ont fait hier continuer les fouilles. Malheureusement de nouveaux éboulements — qui n'ont amené, du reste, aucun accident, — se sont produits, et il a fallu, encore une fois, interrompre les travaux.

On les a repris presque aussitôt. Le zèle des travailleurs est admirable.

Dernières Nouvelles.

Londres, 5 septembre.

Le *Times* demande que le gouvernement anglais s'entende avec l'empereur de Russie pour proposer au sultan et à ses ministres des conditions de paix qui, présentées par ces deux puissances, auront une irrésistible autorité.

Belgrade, 5 septembre.

Aucun combat n'a été livré hier. Un escadron de cavalerie, commandé par un colonel anglais, est parti ce matin pour Alexinat.

Le bruit court que la Porte répondra aujourd'hui aux puissances. (Agence Havas.)

Vienne, 5 septembre, 2 h.

La Porte a résolu de faire connaître lundi prochain aux ambassadeurs des puissances les idées du gouvernement ottoman à propos des conditions de la paix et de la suspension des hostilités. (Agence Maclean.)

Pour les articles non signés : P. GODER.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 août 1876.

NAISSANCES.

Le 6. — Albert Pocheron, rue Brault. — Henri-Louis-Abraham Pelou, rue d'Alsace.
Le 7. — Jeanne Léger, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
Le 8. — Andrée-Marie-Justine-Fébronie

Servat, rue Saint-Jean. — Maxime-Louis Richard, rue de Fenet.

Le 12. — Henri-Eugène Baugé, rue de la Visitation.

Le 14. — Marie Terrien, rue de Fenet.
Le 16. — Marie-Louise Chevalier, montée du Fort. — Eugène-Mélanie Rochard, rue de la Tonnelle.

Le 20. — Alphonse Harrault, rue du Pavillon.

Le 21. — Louis Peltier, route de Varrains.

Le 22. — Henri Diboisseau, rue de Fenet.
Le 24. — Louis-Pierre-Xavier Humbel, rue des Paiens. — Louis Leclerc, Grand-Rue.

Le 30. — Emilie-Louise Deblais, rue Nationale.

MARIAGES.

Le 2. — Charles-Jean-Baptiste Lemonnier, cavalier de manège, a épousé Eugénie Breton, lingère, tous deux de Saumur.

Le 7. — Constant-Marie Andrey, teinturier, a épousé Adèle-Marie-Madeleine Séchet, couturière, tous deux de Saumur.

Le 9. — Casimir-Alfred Meunier, peintre en bâtiment, a épousé Marie-Caroline Haquet, sans profession, tous deux de Saumur. — Alexandre Beauron, chapeletier, a épousé Eugénie-Clémentine Muns, chapeletière, tous deux de Saumur.

Le 12. — Auguste-Emile Loigerot, tailleur de pierres, a épousé Alexandrine-Céline Barbier, chapeletière, tous deux de Saumur. — Auguste Pironneau, tailleur de pierres (veuf), a épousé Louise-Eugénie Brunet, couturière, tous deux de Saumur.

Le 14. — Hyacinthe-Louis Dupont, graveur (veuf), a épousé Louise Guillerot, couturière, tous deux de Saumur.

Le 21. — Henri-Joseph Piau, sculpteur, a épousé Jeanne-Joséphine Auger, chapeletière, tous deux de Saumur. — Pierre Tessier, menuisier, a épousé Adélaïde Trouvé, couturière, tous deux de Saumur. — René Demion, cordonnier (veuf), de Saumur, a épousé Félicité-Louise-Désirée Linger, journalière (veuve), de Thouars.

Le 29. — Honoré-Alphonse Gauron, négociant, a épousé Marie-Victorine-Ambroisine Milsonneau, sans profession, tous deux de Saumur. — Louis Klein, tisseur, a épousé Marie-Anne-Désirée Bordeaux, couturière, tous deux de Saumur.

DÈCES.

Le 2. — Françoise Moreau, rentière, 76 ans, épouse de François Vinsonneau, rue des Basses-Perrières.

Le 5. — Marie Bellanger, couturière, 34 ans, épouse de Armand-Joseph Cailleau, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 7. — Jean-Baptiste Houtmann, journalier, 48 ans, place Saint-Nicolas.

Le 10. — André Mercier, 4 mois, rue Haute-Saint-Pierre. — Mathilde Lemoine, 2 mois, rue Duplessis-Mornay.

Le 11. — Catherine Champion, journalière, 76 ans, épouse de Jean-Marie Moa, rue des Basses-Perrières. — Jean Haller, gendarme, 33 ans, rue Basse-Saint-Pierre. — Eugène Torté, scieur de long, 50 ans, à l'Hospice.

Le 12. — Marie-Louise Cottier, modiste, 21 ans, rue de l'Île-Neuve.

Le 15. — Joséphine-Charlotte Guiocheau, 2 ans, rue de la Visitation.

Le 16. — Louise Bouchet, sans profession, 66 ans, épouse de Louis Pivron, rue Haute-Saint-Pierre. — Benjamin-Louis Tessier, tonnelier, 26 ans, au hameau de Beaulieu. — Henri-Auguste Guiot, 2 jours, rue Brault. — Albert-Auguste Pujol, 5 jours, rue de la Visitation.

Le 17. — François-Philippe-Ernest Soulas, employé de commerce, 38 ans, rue d'Orléans.

Le 18. — Nicolas Bougouin, journalier, 48 ans, ancienne route de Tours. — Céline Hamel, 18 jours, quai de Limoges. — Augustine-Marie-Henriette Joreau, rentière, 87 ans, quai Notre-Dame.

Le 19. — Jean-Marie Patourel, scieur de long, 66 ans, à l'Hospice. — Jean-Baptiste Lochaber, jardinier, 40 ans, ancienne route d'Angers.

Le 20. — Émile-Pierre Magnin, cavalier de manège, 40 ans, à l'Hospice.

Le 21. — Alphonsine-Georgette Aumasson, 41 mois, rue de Fenet.

Le 22. — Henriette Gâschot, 1 mois, rue de la Petite-Douve.

Le 27. — Marie Tessier, journalière, 58 ans, veuve de René Fourrier, à l'Hospice. — Marie Aloyau, chapeletière, 16 ans, rue de Gragny.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (août 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 32. — L'Invalide. — Education. — Paix autour de vous. — La Bibliothèque du roi Assurbanipal. — Le Musée national, à Florence. — A, B, C, D, conte. — Crochet mérovingien en bronze (Musée de Vendôme).
 N° 33. — Le Pont romain de Rimini. — A, B, C, D, conte (suite). — Les Montagnes. — Les Géographes. — Fritz Van de Kerkhove, l'enfant peintre. — Souvenirs de Bretagne : Promenade en mer. — La Roue des carrières. — Cabanes végétales. — Gratter du poigne à la porte. — Goblet en argent du seizième siècle.
 N° 34. — Le Tisserin manyar. — A, B, C, D, conte (fin). — Souvenirs de Bretagne : Promenade en mer (fin). — Eléments de la vie. — Le Consistoire de la gavo science. — Amasserah (Anatolie). — Du plan de la vie. — Pendant une peste. — Duclos historiographe (suite). — Le Wergeld. — Pêche à la ligne en mer.
 N° 35. — Les Bollandistes. — Le Pape Léon XII et Thorwaldsen. — Le Marquis de Turbilly, agronome du siècle dernier. — Poissons de l'Inde : l'Ambasse ranga, l'Anabas. — Mes jours de fête : Mon Jour de naissance. — Les Hommes de Plutarque. — Explosions dans le soleil.

Gravures.

N° 32. — Un volontaire de trois ans. — Le Canon Saint-Paul, au Musée national de Florence. — Cour

du Musée national de Florence. — Crochets mérovingiens en bronze et en fer (7 fig.).
 N° 33. — Le Pont d'Auguste, à Rimini. — Fritz Van de Kerkhove, d'après un portrait point par son père. — Paysage par Fritz Van de Kerkhove (2 grav.). — Goblet en argent du seizième siècle (collection A. Jubinal).
 N° 34. — Le Tisserin manyar et son nid. — Amasserah : Porte antique dans l'acropole ; Monument taillé dans le roc. — Pêche à la ligne en mer (4 fig.).
 N° 35. — Jean de Bolland (Bollandus), d'après une ancienne estampe. — L'Ambasse ranga, ou Poisson transparent. — L'Anabas, ou Poisson grimpeur. — Explosions dans le soleil (9 fig.).

CRÉDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, En boîtes de 4, 7 et 60

francs. — La *Revalescière* chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; en carton 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean, n° 31. — M. TRÉRIER, M. NORMANDINE, rue Saint-Jean, n° 31. — J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co., 26, place Vendôme, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, à partir du 20 juin.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 30 — —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — —	7 — 40 — —	9 — 7 — —	11 — 41 — —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — —	9 h. 37 m. matin.	3 — 30 — soir.
12 — 30 — —	6 — 20 — —	7 — 39 — —	11 — 18 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 SEPTEMBRE 1876.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance décembre.	71	90	» 20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	760	» 10	» 20	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	718	75	» 3	75
4 1/2 % jouiss. septembre.	103	95	» 05	Crédit Mobilier	902	50	» 11	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	635	»	» 15	»
5 % jouiss. novembre.	106	05	» 15	Crédit foncier d'Autriche	492	50	» 2	Société autrichienne, j. janv.	605	»	» 2	50
Obligations du Trésor, 1. payé.	485	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	425	»	» 1	OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	»	»	Est, jouissance nov.	647	50	» 1	Orléans.	331	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	497	50	» 25	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	1025	»	» 2	Paris-Lyon-Méditerran.,	329	»	»	»
— 1865, 4 %	514	»	»	Midi, jouissance juillet.	791	»	» 2	Est	330	»	»	»
— 1869, 3 %	380	»	»	Nord, jouissance juillet.	1085	»	» 5	Nord	334	50	»	»
— 1871, 3 %	365	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1280	»	» 7	Ouest	330	»	»	»
— 1875, 4 %	498	»	» 50	Ouest, jouissance juillet, 65.	700	»	» 6	Deux-Charentes.	319	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	3750	»	» 30	Vendée, 250 fr. p. j. juillet.	1085	»	» 2	Midi.	329	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	695	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1397	50	» 2	Deux-Charentes.	319	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juillet.	385	»	»	Société Immobilière, j. janv.	25	»	»	Canal de Suez.	536	25	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	335	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juillet.	317	50	» 3					
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	770	»	» 50									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

Service d'été, 1^{er} mai 1876.

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — —	3 heures 20 minutes du matin, direct-mitlé.	8 — 30 — —
9 — 1 — —	1 — 1 — —	9 — 41 — —	9 — 41 — —
1 — 37 — —	4 — 10 — —	12 — 38 — —	12 — 38 — —
4 — 10 — —	7 — 17 — —	4 — 44 — —	4 — 44 — —
7 — 17 — —	10 — 37 — —	10 — 39 — —	10 — 39 — —

Etudes de M^e MAURICE, avoué à Chinon,
 Et de M^e ROBIN, notaire à Richelieu (Indre-et-Loire).

A VENDRE
 PAR ADJUDICATION,
 Le lundi 11 septembre 1876, heure de midi.

En l'étude de M^e ROBIN, notaire à Richelieu,

LE CHATEAU DE BACHÉ ET SES DÉPENDANCES
 Sis commune d'Assay (Indre-et-Loire), et, par extension, en celles de Pouant et Céaux (Vienne).

Elles consistent en
ONZE FERMES
 Contenance totale : 421 hectares 56 ares 78 centiares.
 Mise à prix : 370,000 francs.
 On adjugera sur une seule enchère.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE,
UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Fenet, n° 84, et rue des Trois-Marchands.
 S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter :
 Soit à M^e MÉHOUSAS, notaire ;
 Soit à M. DESVIGNES-DAUBET, fabricant de cordages, quai de Limoges, à Saumur. (445)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
 A L'AMIABLE,
UNE PROPRIÉTÉ

Située au canton des Aubrières ou du Yau-Langlais, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, comprenant :
 1^o Maison d'habitation, pressoir ;
 2^o Et environ 55 ares de vigne et jardin.
 S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter :
 Soit à M. VINSONNEAU-BESNARD, qui habite la propriété ;
 Soit à M^e MÉHOUSAS, notaire.

COMMUNE DES ROSIERS. CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE

Montant des travaux à exécuter :
66,150 francs.

Le Maire de la commune des Rosiers, officier de la Légion d'Honneur, décoré de Juillet, prévient les entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, le dimanche 24 septembre courant, à la Mairie de cette commune, à midi, à l'adjudication des travaux à faire pour la construction d'une Mairie.

Cette adjudication aura lieu au rabais, sur soumissions cachetées. L'évaluation des travaux est de 66,150 francs, compris les dépenses imprévues et les honoraires de l'architecte.

Les concurrents pourront prendre connaissance des plans, du devis et du cahier des charges, au secrétariat de la Mairie, jusqu'au samedi 25 courant.

Mairie des Rosiers, le 1^{er} septembre 1876.
 Le Maire,
 (440) E. TESSIÉ DE LA MOTTE.

Etude de M^e DELALANDE, notaire à Saint-Léger.

A CÉDER
 POUR CAUSE DE DÉCÈS,
 Pour entrer en jouissance de suite.

UN FONDS DE COMMERCE DE SABOTIER

Parfaitement pourvu et achalandé, Aux bourg et commune de Saint-Léger, sur la place publique.

La cession comprendra en même temps la location, pour neuf années, de la maison où s'exploite ce fonds de commerce, se composant d'un atelier, d'une cave et d'appartements distribués d'une façon convenable, pouvant servir, en outre du logement, à un débit de vins, café et liqueurs.
 S'adresser audit M^e DELALANDE, notaire. (431)

DEVANTURE ESCALIER ET CROISÉES A VENDRE

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (423)

A VENDRE UN CHIEN DANOIS

Bien dressé.
 S'adresser au bureau du journal.

LA CHASSE

est expressément réservée sur la propriété de la *Bibardière*, communes d'Allonnes et de Vivy. (432)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e LE RAY, avoué, successeur de M^e CHEDEAU, est transférée rue de Bordeaux, 4.

RIELLANT DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

Un Agent commercial en vins et spiritueux, actif et très au courant des affaires de Londres, disposant de bonnes références, avec dépôt de garantie, entreprendrait volontiers la représentation d'une maison pour la vente à la commission des vins mousseux de Saumur.

Ecrire à M. Pierre ROWELL, 21 A, Frith street, Oxford street, W. Londres. (379)

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

REVUE BI-MENSUELLE
 Des Questions Sociales, Politiques, Finales, Scientifiques, Industrielles, Agricoles, Commerciales
 Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois
 PAR LIVRAISONS DE SEPT FEUILLES GRANDIN-8° (112 pages)
 Tout abonné a droit à un abonnement d'un an au DIEN ILLUSTRÉ, moyennant 56 fr. au lieu de 70 francs diversés
ABONNEMENTS :
 Un an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois, 6 fr.
 Prix du Numéro : 1 franc.
 Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 15

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE
CINQ FRANCS PAR MOIS
 JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. La province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois pour un achat de cent francs et au-dessous.
ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

- EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE**
- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
 - Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
 - Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
 - DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
 - Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
 - Géographie. Dernière édition, par Malte Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
 - Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
 - Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
 - PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.
 - BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr.
 - L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.
 - BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 180 fr.
 - CHATEAUBRIAND. Œuvres complètes, 9 gros vol. in-8° jésus. 400 fr.
 - MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.
 - MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8°. 360 fr.
 - MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8° avec gravures. 140 fr.
 - LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8°. 52 fr. 50
 - LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 15 vol. 600 fr. 20 francs par mois.
 - DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-12 illustrés, 60 fr.
 - SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50
 - DANGEAU. Journal de l'histoire de Louis XIV, 14 vol. in-8°. 414 fr.
 - LUYNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8°. 162 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.
 La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.
 Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moschieschi, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr.
 Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION
 Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.
 Paris. Département.
 Un an 6 fr. » 8 fr. »
 Six mois . . . 3 50 » 4 »
 Trois mois . . 2 » 2 »



ÉDITION DE LUXE
 Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées.
 Paris. Département.
 Un an 15 fr. 18 fr.
 Six mois . . . 8 fr. 10 fr.
 Trois mois . . 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.
Paris, J. BAUDRY, éditeur.
 On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.
 Saumur, imprimerie de P. GODET.